

Réf: Dossier N° 086152

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE GENERALE IVOIRIENNE PRIMUS »

Siège social Abidjan, Cocody, COCODY ANGRE 22EME FACE A
LA RESIDENCE ROSE BLANCHE, Lot 3384B, Ilot 2724

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09/02/2022 , et enregistrés au CEPICI le 02/03/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE GENERALE IVOIRIENNE
PRIMUS »

Objet : - PRODUCTION, TRANSFORMATION ET DISTRIBUTION
DE PRODUITS AGRICOLES
- DERIVES ET PRODUITS PHYTOSANITAIRES
- ACTIVITES AGRO-SYLVO-PASTORALES
- COMMUNICATION, EVENEMENTIEL ET PRODUCTION
AUDIOVISUELLE
- FORMATIONS
- TRAVAUX D'IMPRIMERIE
- VENTE
- DEVELOPPEMENT DE SOLUTION TECHNOLOGIE
- TRANSPORT DE COLIS, MARCHANDISES ET
PASSAGER
S

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, COCODY ANGRE 22EME FACE A LA RESIDENCE ROSE BLANCHE, Lot 3384B, Ilot 2724

Dirigeant(s) : Mlle TRAORE MATAGALY KARIDJA (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-01102 du 10/03/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°09603/GTCA/RC/2022 du 10/03/2022

